

Journée Mondiale pour le Travail Décent : l'emploi et le travail de plateforme au cœur de l'action !

A l'occasion de la 13ème journée mondiale pour le Travail Décent, FO s'inscrit pleinement dans la campagne de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) pour remettre l'emploi au cœur de la relance alors que plus de 200 millions d'emplois ont été perdus, 100 millions d'autres sont menacés et de nombreux demandeurs d'emploi, dont la majorité sont des femmes, sont sortis du marché du travail à cause de la pandémie à travers le monde. FO partage dès lors l'appel lancé par la CSI aux gouvernements du monde entier de se réengager pour le plein emploi et garantir pour tous un travail décent en lien avec l'agenda 2030 des Nations-Unies.

FO rappelle à cette occasion qu'accroître le niveau d'emploi, c'est aussi participer au financement des systèmes de sécurité sociale, qui ont montré toute leur utilité pendant la crise, que ce soit en matière de santé, d'assurance chômage ou de retraite. Les difficultés que rencontrent les salariés au moment de faire valoir leur droit à la retraite, aujourd'hui et plus encore demain pour les générations à venir, sont celles de l'accès à l'emploi, à un emploi à temps plein, pérenne, pour les jeunes, celles des emplois précaires, à temps partiel et à bas salaire, que subissent trop de salariés – plus souvent les femmes – tout au long de leur vie active, en particulier celles et ceux que l'on a qualifiés de la « deuxième ligne », celles du maintien en emploi pour les « seniors », quand on se retrouve sans emploi avec très peu de chances d'en retrouver un à partir de 55 ans, voire moins !

FO s'inscrit également dans la campagne de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui appelle, quelques semaines avant la présentation d'une initiative législative au niveau de l'Union Européenne, à garantir un travail décent aux travailleurs de plateforme avec des conditions de travail et une rémunération décente. FO s'oppose à la création d'un troisième statut, de droit ou de fait et défend que les travailleurs des plateformes doivent relever du salariat ou d'une véritable et effective indépendance économique.

Paris, le 7 octobre 2021

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.82.88